

Samedi 9 mai 2015

Commémoration du 5ème anniversaire de la signature de la charte, à 16 h 00 au domaine de Soulièvres

Discours de M. Fouillet, maire d'Airvault
--

Le 9 mai 2010, nous étions rassemblés à Airvault, pour signer la charte de jumelage entre notre commune et celle de Wisznice. 5 ans se sont écoulés pendant lesquels, année après année, de projets en actions, nous avons tissé des liens amicaux qui se sont affermis au fil du temps.

Nous avons le plaisir de vous recevoir, monsieur le Maire, mesdames et messieurs les membres de la délégation polonaise, afin de souffler, avec toutes les personnes réunies ici ce soir, 5 bougies, en l'honneur de ceux qui ont su entretenir cette flamme d'amitié réciproque.

Je souhaite rappeler aujourd'hui qu'il y a 75 ans, sans que quiconque ne puisse l'imaginer, les événements tragiques dont nos deux pays, parmi tant d'autres, étaient victimes, ont, en quelque sorte, été le ferment naturel de notre rapprochement. Suivis de rencontres diverses ayant débouché sur des projets à l'adresse de notre jeunesse en particulier, c'est tout naturellement que nous nous sommes acheminés vers la création d'un jumelage.

Soyons fiers aujourd'hui de nous associer si directement à la Journée de l'Europe qui, le 9 mai, depuis 30 ans commémore la Déclaration Schuman marquant le début de la construction communautaire, l'acte de naissance de l'Union européenne. Cette date n'avait échappé ni à Jacky Prinçay, maire d'Airvault, signataire de la Charte, ni à ceux de son entourage.

Ils pensaient comme nous que notre avenir et notre destin commun reposent sur l'amitié entre les peuples. En ces temps où l'actualité nous appelle à la vigilance, nous sommes persuadés que notre cohésion fera notre force face aux dangers du monde.

Ce 9 mai 2015, nous faisons un pas de plus sur le chemin de l'enrichissement commun : le métissage de nos idées, de nos projets, nous permettra de mieux nous connaître et sera le garant de relations durables entre nos deux communes. J'aurai le plaisir dans quelques instants de lire l'ensemble de la charte rappelant que « les liens qui unissent les Communes de notre continent, s'inscrivent dans une démarche pertinente pour donner corps à la citoyenneté européenne et pour promouvoir ainsi une Europe à visage humain ».

Cette philosophie serait restée lettre morte si chacun de notre côté nous n'avions pas œuvré à la mettre en pratique.

Le Comité de jumelage et à ses côtés la commune d'Airvault ont décliné ces propos en actes : ils ont su encourager les échanges, agir selon les règles de l'hospitalité et garantir à toute personne la possibilité de participer à cette belle aventure.

Aussi je vous dirai que je forge de grands espoirs afin que se poursuivent leurs efforts et que vivent Wisznice et Airvault dans la paix et la prospérité partagées.